

Avis de constitution

SOCIETE « ISRAEL AFRICA LUMIERE SARL » en abrégé « IAL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU LOT 157  
ILOT 85, Lot 157, Ilot 85

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/07/2025 , et enregistrés au CEPICI le 15/07/ 2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ISRAEL AFRICA LUMIERE SARL »  
en abrégé « IAL »

Objet : .COMMERCE GENERAL;  
.EDUCATION;  
.SANTE;  
.RESTAURATION;  
.HÔTELLERIE;  
.FOURNITURES;  
.ELEVAGE;  
.TRANSPORT PRIVE ET PUBLIC;  
.BTP;  
.IMPRIMERIE;  
.TRANSFERT D'ARGENT MOBILE MONEY;  
.IMPORT-EXPORT;  
.HYDRAULIQUE;  
.DECORATION D'INTERIEURE;  
.EVENEMENTIEL;  
.ACHAT ET VENTE DE VOITURE.

et pour réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU LOT 157 ILOT 85, Lot 157, Ilot 85

Dirigeant(s) M KUEVI EBENEZER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08095 du 12/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48839/GTCA/RC/2025 du 12/08/2025

